



Combien de jours pour faire appel à un verdict

Par **chesnaie**, le **23/05/2008** à **19:37**

combien a -t-on de jours pour faire appel à un verdict (tribunal d'instance) ?
SVP MERCI

Par **Erwan**, le **25/05/2008** à **21:21**

Bjr,

- jugement contradictoire en premier ressort : appel un mois
- jugement réputé contradictoire en premier ressort : appel un mois
- jugement par défaut : opposition un mois
- jugement contradictoire dernier ressort : cassation deux mois
- jugement réputé contradictoire dernier ressort : cassation deux mois

ATTENTION (1) : s'il s'agit d'une décision rendue en référé, le délai d'appel et d'opposition ci-dessus est réduit à 15 jours au lieu d'un mois.

ATTENTION (2) : le délai de voie de recours commence à courir seulement quand la décision vous a été signifiée par voie d'huissier.